

Nouveautés importantes dans Sage Start

posted by Marco Jost on Dienstag, 5. Dezember 2017 00:00

Le 1er janvier 2018, la nouvelle TVA entrera en vigueur. Votre Sage Start est prêt pour ce changement législatif. Par ailleurs, nous avons intégré un nouveau service pour le paiement par carte de crédit.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans la dernière ligne droite en 2017, ainsi que toujours beaucoup de plaisir avec Sage Start.

Votre Sage Start Team

Changements de TVA automatiquement intégrés

Les adaptations dans les taux de TVA et les formulaires de TVA sont intégrées à Sage Start. Dès que vous ouvrez la comptabilité ou une facture, un message au sujet du changement de TVA s'affiche automatiquement.

Permettre à vos clients de payer par carte de crédit ? Désormais possible grâce à Payrex !

Grâce à l'intégration de Payrex vous pouvez fournir à vos clients un lien pour le paiement directement dans la facture e-mail. Au moyen de celle-ci, vos clients peuvent payer la facture directement par carte de crédit, Paypal ou Postcard, de manière aisée pour l'utilisateur. Ce service complémentaire utile est activable en quelques étapes dans la gestion Add-on de Sage Start.